BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 528

26 – DRÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS

Ventes et cessions

795 257 690 RCS Romans.
PLAN B.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 2500.00 EUR.
Adresse : 3, Place Jean-Etienne Championnet, 26000 Valence.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE La société SCI BERTHINE, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 3 Place Jean-Etienne CHAMPIONNET 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 798 989 158, ET La société PLAN B, société à responsabilité limitée au capital de 2 500 euros, dont le siège social est situé 3 Place Jean-Etienne CHAMPIONNET 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 795 257 690, AVIS DE PROJET DE FUSION 1/ Fusion par voie d'absorption par la Société SCI BERTHINE de la Société PLAN B. Projet en date du 22 mai 2024 2/ La société PLAN B ferait apport à la société SCI BERTHINE de la totalité de son actif, soit 150 348,62 euros à charge de la totalité de son passif, soit 108 388,78 euros – soit actif net 41 959,84 euros. 3/ Montant de l'augmentation de capital social de la société SCI BERTHINE au titre de l'absorption de la société PLAN B : 1 110 euros 4/ Rapport d'échange des droits sociaux : 1 part sociale de la société PLAN B donne droit à 0,0444 part sociale de la société SCI BERTHINE, soit création de 111 parts sociales nouvelles de la société SCI BERTHINE 5/ Montant prévu de la prime de fusion : 40 849,84 euros 6/ Réduction du capital social de la société SCI BERTHINE de 990 euros par annulation des 99 parts sociales de 10 euros valeur nominale chacune (parts sociales auto-détenues suite à l'apport fusion). La valeur des titres qui seront annulés étant égale à leur valeur nominale, aucune somme n'est à imputer sur la prime de fusion. 7/ Le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS le 28 mai 2024 au nom de la société PLAN B Pour avis.